

DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE DROIT,
SCIENCE POLITIQUE, ECONOMIE, GESTION, MENTION MANAGEMENT ET GESTION DES
ORGANISATIONS, PARCOURS MANAGEMENT DES PME-PMI

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
Vu la délibération n°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation
de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des
jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour
la licence professionnelle : **Droit Science Politique Economie Gestion**
Mention : **Management et gestion des organisations**
Parcours : **Management des PME-PMI**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BLANCHETON	Bertrand	Professeur	Contribuer au développement à l'international de la PME
BONCLER	Jérôme	Professeur	Définir le Business Maîtriser la méthode
BUCHON	Karine	Chargée d'enseignement vacataire	Réaliser en groupe un document écrit convaincant Soutenir de manière convaincante son projet tutoré en groupe
DONDI	Jean	Maître de conférences	Gestion financière Suivi et restitution d'expérience

Article 2 : Monsieur Jérôme BONCLER est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session d'examens de l'année universitaire 2023-2024.

Fait à Bordeaux, le 13 octobre 2023.

Monsieur Jean-Christophe SAINT-PAU, Directeur du
Collège droit, science politique, économie et gestion

